



# RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

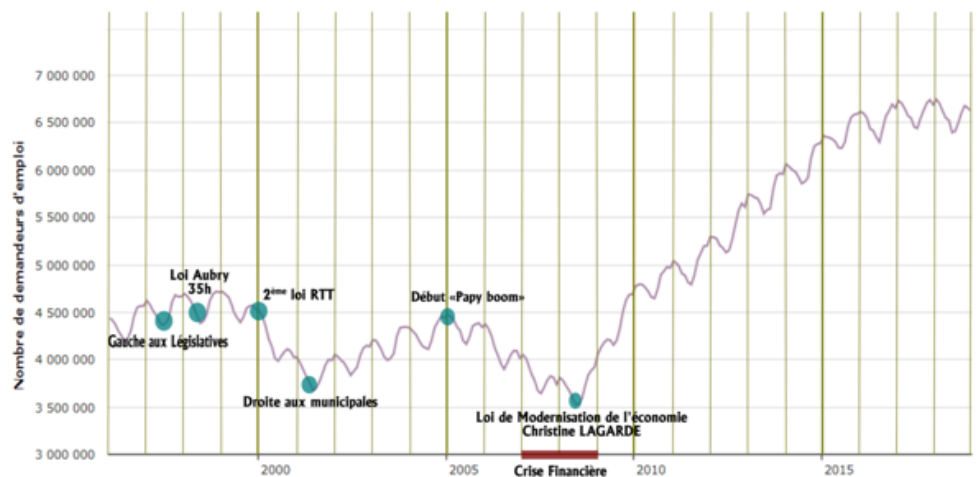
On entend parfois que notre pays n'a pas les moyens économiques de réduire le temps de travail... Chassons les idées reçues !

## Bilan des 35 heures

Le journal « Le Monde » du 24 juin 2005 reprenait les conclusions de la revue de l'Insee "Economie et statistique" (une revue que l'on ne peut pas taxer de partisane) pour dresser un bilan de l'application des lois sur les 35 heures.



Demands d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi - France entière - Janvier 1996 à Décembre 2018 - Données brutes



Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes.

## 5 THÈMES

32h, c'est le sens de l'histoire

**32h, économiquement c'est possible**

32h, impliqué-e et concerné-e  
32h, c'est bon pour la santé  
32h, c'est bon pour l'environnement

Le processus de réduction du temps de travail (RTT) "a conduit (...) à un rapide enrichissement de la croissance en emplois de près de 350 000 postes sur la période 1998-2002, et ceci sans déséquilibre financier apparent pour les entreprises", écrivent les auteurs de cette étude. Ils estiment que ce résultat a été obtenu grâce à la recherche d'un "équilibre entre baisse de la durée du travail, modération salariale, gains de productivité et aide de l'Etat".

Selon eux, 40 % des 350 000 emplois ainsi créés ont été "induits par les dispositifs incitatifs" qui ont accompagné la mise en place de la semaine de 35 heures. Ils prenaient ainsi le contrepied de l'un des arguments de la droite parlementaire, selon lequel les lois Aubry sur les 35 heures seraient un frein à la croissance et à l'emploi en France.



Un espace de confiance pour agir



Les auteurs estiment toutefois que la baisse de la durée du travail, du fait de la mise en place des 35 heures, a été "globalement" et en moyenne de moindre ampleur sur l'emploi que ne le laissent supposer les études préalables. Avant 1998, les experts tablaient sur la création de 600 000 à 700 000 emplois. Seuls 350 000 ont été créés. Pourquoi cette différence ? "Le temps de travail devait baisser de 10 %, relève l'étude. En réalité, les entreprises ont rarement réalisé cet objectif, grâce à des astuces comme celle qui a consisté à intégrer des jours de congés existants dans les RTT ou en ne payant plus les temps d'habillage." Selon un indicateur de la direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'Emploi, la baisse de la durée du travail imputable à la RTT serait ainsi "d'un peu moins de 5 %" sur la même période.

Cent ans après la loi de l'Assemblée Nationale pour la journée de 8 heures du 23 avril 1919, nous sommes aujourd'hui à un nouveau moment charnière de l'histoire du travail. La France recensait 5,7 millions de chômeurs inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C) en décembre 2020, sans compter ceux qui ne sont pas inscrits à Pôle emploi, par radiation, par découragement, et qui sont évalués à 1,5 million par l'Insee. La montée du chômage et de la précarité des dernières années s'est pourtant produite dans un contexte d'avancées et d'innovations technologiques sans précédent.

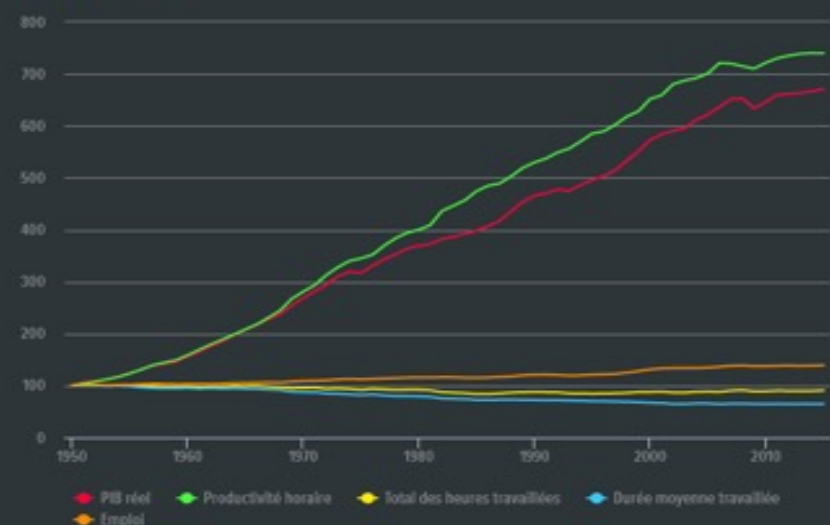
## Productivité et lutte contre le chômage

**En quarante ans, la France a doublé sa richesse (courbe du PIB en rouge ci-dessous), mais le nombre total d'heures travaillées par la population active est resté pratiquement stable (courbes jaune et bleu), ce qui conduit bien sûr à une augmentation continue et plus forte de la productivité horaire (en vert dans le graphique).**

Avec une augmentation de plus de 25 % de la population active et une faible réduction du temps de travail, le chômage est inévitable !

Du PIB à l'emploi en France, 1950-2013

Indice base 100 en 1950



Source : Données du Conference Board, Réseau Roosevelt



**Au final les 35 heures ont bénéficié aux entreprises, et ce via deux biais : la modération salariale et l'augmentation des gains de productivité.** La RTT "a contribué à la modération des évolutions salariales", estiment les auteurs de l'étude, selon qui la moitié des salariés passés aux 35 heures en 2000 ont ainsi subi une période de modération ou de gel salarial "de l'ordre de deux ans".

Les gains de productivité réalisés grâce aux 35 heures ont également été supérieurs à ce qui était escompté : "Les gains de productivité apparentés au travail ont été de l'ordre de 40 à 50 % de la baisse de la durée du travail, au lieu d'un tiers dans les travaux ex ante", lit-on dans l'étude.

"A ce jour, gains de productivité, modération salariale et allègements de cotisations sociales auraient permis de maintenir la compétitivité des entreprises à 35 heures", écrivent ses auteurs.



**Redisons le... :**  
**32h, c'est économiquement possible !**